

Effet de la pandémie de Covid-19 sur les conditions de vie des ménages au Congo-Brazzaville

Introduction

Selon Hartley *et al.* (2021), l'impact négatif de la pandémie sur le bien-être des ménages africains est dramatique. À l'instar d'autres pays de la région Afrique, voire de la sous-région, le Congo n'a pas été épargné par cette pandémie. Le premier cas de Covid-19 au Congo a été déclaré le 14 mars 2020 et cette pandémie a profondément perturbé la vie quotidienne des Congolais, mais certains ont été affectés plus directement que d'autres, en matière de santé, d'alimentation et d'emploi.

Sur le plan empirique, les travaux de Coibion *et al.* (2020) aux États-Unis ont permis de constater que les mesures mises en place dans le cadre de la riposte ont entraîné une baisse de la consommation, de l'emploi et du revenu des agents économiques. Baker *et al.* (2020) constatent que les ménages ont fortement augmenté leurs dépenses au début de la pandémie dans des secteurs spécifiques tels que le commerce de détail et les dépenses alimentaires. Au Kenya et en Ouganda, Kansime *et al.* (2020) ont montré que les ménages à faibles revenus et ceux qui dépendaient du revenu du travail étaient plus vulnérables au choc des revenus et ont eu relativement aux autres catégories de travailleurs une consommation alimentaire

Wolf Ulrich Akiana Mfere

Centre d'études et de
recherche sur les analyses
et politiques économiques
(CERAPE)
Brazzaville, Congo

plus faible pendant la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, Bisong *et al.* (2020) ont mis en exergue l'effet de la pandémie sur la baisse de la consommation des ménages bénéficiaires de transferts en provenance des migrants.

Sur le plan méthodologique, ce travail est basé sur deux enquêtes nationales réalisées par l'Institut national de la statistique (INS) en octobre et en novembre 2020 respectivement auprès de 1429 ménages (première vague) et 1466 ménages (deuxième vague). Ces deux enquêtes ont été réalisées afin d'évaluer l'impact socio-économique de la crise sanitaire de la Covid-19 sur les conditions de vie des populations au Congo et les résultats traduisent la réalité nationale.

L'objectif général de ce travail est d'analyser l'effet de la pandémie de Covid-19 sur les conditions de vie des ménages au Congo-Brazzaville. De façon spécifique, il vise à (i) montrer les effets de la Covid-19 et (ii) en tirer des leçons et en dégager les

perspectives. Ce travail de recherche traite de deux points en dehors de l'introduction et de la conclusion : (I) l'effet de la pandémie sur les conditions de vie des ménages et (II) les leçons apprises.

Effets de la Covid-19 sur les conditions de vie des ménages au Congo

Ces effets se traduisent au niveau des besoins essentiels, de la sécurité alimentaire et de l'emploi.

La Covid-19 et les besoins essentiels des ménages

L'analyse des éventuels impacts de la pandémie de Covid-19 sur les conditions de vie des ménages porte entre autres sur leurs capacités à prendre en charge certains besoins essentiels. Comparativement aux résultats obtenus au mois d'août 2020 tenant compte du confinement, l'impact sur la réduction de la capacité à payer le loyer par le ménage a considérablement baissé, passant de 74,5 % pendant le confinement à 32,1 % en septembre.

En effet, pendant l'enquête de l'INS réalisée en octobre 2020, 32,1 % des ménages congolais ont déclaré que leur capacité à payer le loyer avait été très fortement réduite à cause de la pandémie de Covid-19 (figure 1).

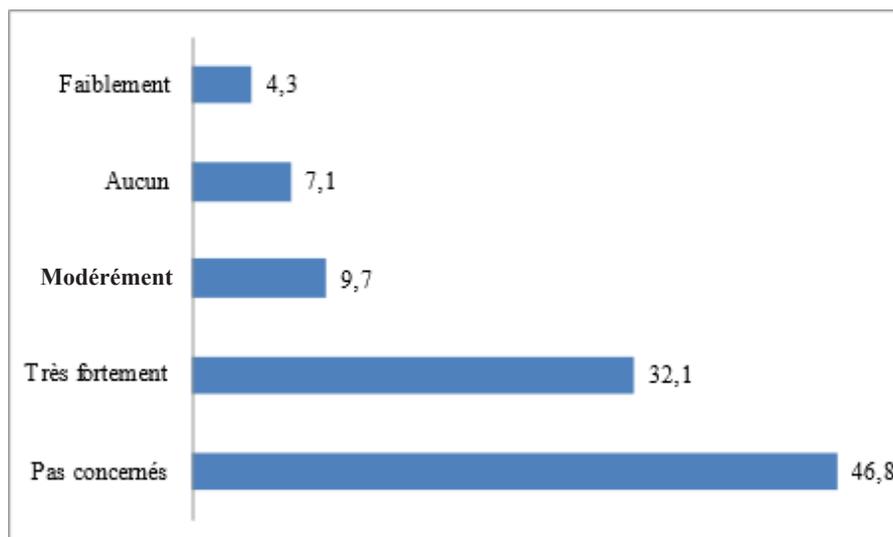


Figure 1 : Proportion (en %) des ménages selon l'impact sur la réduction de la capacité à payer le loyer
Source : INS (oct. 2020), enquête auprès de 1 429 ménages

La Covid-19 et la capacité à satisfaire les besoins essentiels en matière d'alimentation

En ce qui concerne l'alimentation, 51 % des ménages en septembre déclarent que la Covid-19 a très fortement réduit leur capacité à satisfaire ce besoin essentiel alors qu'en août 2020, cette situation concernait près de 69 % des ménages (figure 2). Ainsi, plus de 50 % ont vu leur capacité à satisfaire

les besoins en alimentation se réduire. Les résultats de l'enquête sur les impacts de la pandémie de Covid-19 réalisée en juin 2020 par le Programme alimentaire mondial en collaboration avec le ministère chargé des affaires sociales confirment ces observations. Ils indiquent que la proportion des populations de Brazzaville en insécurité alimentaire modérée est passée de 7,6 % des ménages en 2014-2015 à 30,8 % en juin 2020.

La Covid-19 et la capacité à satisfaire les besoins essentiels en matière de santé

L'enquête menée a montré que 32,6 % des ménages ont été très fortement affectés par la crise sanitaire en matière d'accessibilité aux services de santé en septembre, contre 47,2 % au mois d'août. La figure 3 ci-dessous montre que la proportion des ménages dont la capacité à satisfaire les besoins en matière de santé s'est réduite fortement est de 32,6 pour cent.

La Covid-19 et l'accès à l'eau potable et à l'électricité

En ce qui concerne la satisfaction des besoins en eau et électricité, on note que 40,30 % de l'échantillon ont vu leur capacité fortement se réduire à cause de la Covid-19 (figure 4) au mois de novembre 2020.

Une analyse comparative de la satisfaction des besoins essentiels montre que l'impact sur la réduction de la capacité

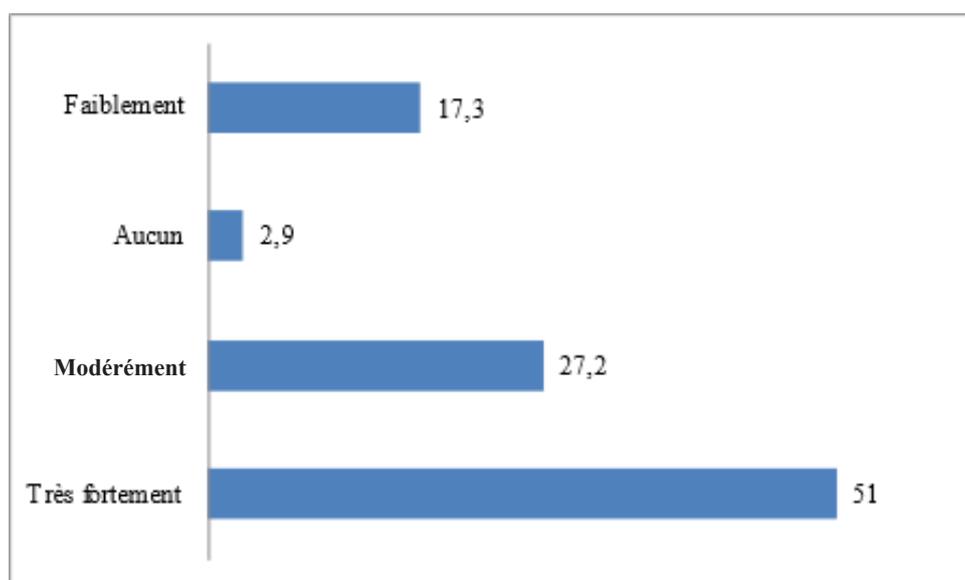


Figure 2 : Proportion (en %) des ménages selon l'impact sur la capacité à satisfaire les besoins essentiels d'alimentation

Source : INS (oct. 2020), enquête auprès de 1 429 ménages

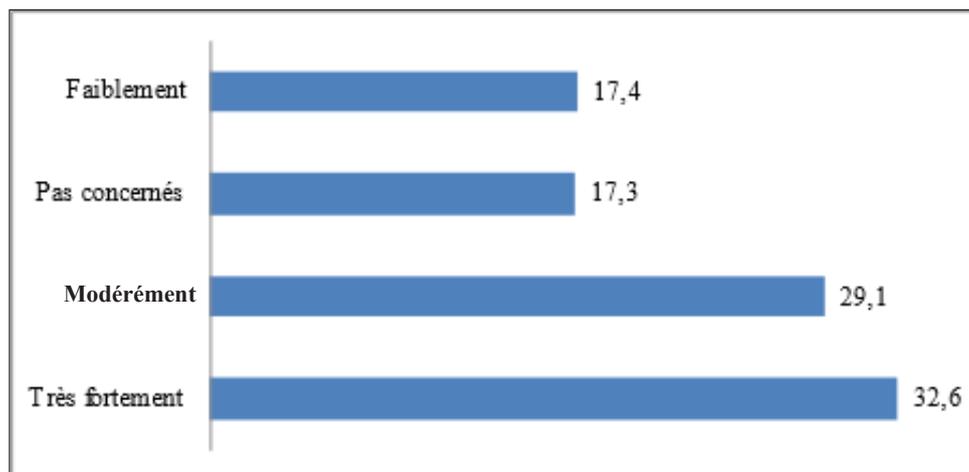


Figure 3 : Proportion (en %) des ménages selon l'impact sur la capacité à satisfaire les besoins essentiels en matière de santé

Source : INS (oct. 2020), enquête auprès de 1 429 ménages

à satisfaire les besoins en matière d'alimentation est plus important que les autres (51 %). Vient ensuite la réduction de la capacité à satisfaire les besoins d'eau et d'électricité (40,30 %). La capacité à satisfaire les besoins de santé et la capacité à payer le loyer ont été réduites plus ou moins dans les mêmes proportions (32,60 % et 32,10 % respectivement).

La Covid-19 et la sécurité alimentaire des ménages

Le nombre de repas pris par les ménages peut être considéré comme un révélateur de l'insécurité alimentaire. Dans ce sens, au mois de septembre, un peu plus de la moitié des ménages (55,66 %) ont déclaré avoir pris deux repas par jour contre 34,78 % qui n'en ont pris qu'un. On note aussi que

9,35 % des ménages ont pris trois repas ou plus (figure 5). L'analyse des pratiques face à l'insécurité alimentaire, au mois de septembre, révèle que la plupart des ménages sont surtout inquiets de ne pas avoir suffisamment de nourriture (86,37 %). Il y a aussi 79,54 % de ménages qui ont déclaré avoir dû sauter un repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou de ressources pour se procurer à manger, et 74,89 % de ménages dont les membres ont mangé moins que d'habitude par manque d'argent ou d'autres ressources.

La Covid-19 et l'emploi des ménages

Selon l'INS (2020), comparativement au mois d'août, la proportion des chefs ou représentants de ménage ayant exercé un emploi au cours des deux dernières semaines du mois de septembre a augmenté de 11,4 points pour se situer à 67,6 %, en lien à la reprise des activités dans les différents secteurs de l'économie observée dans tout le pays. Les raisons qui ont fait que certains chefs ou représentants de ménage n'ont pas travaillé sont concentrées autour du manque d'emplois (38,5 %), de la retraite (15,4 %), d'activités à l'arrêt en raison de la Covid-19 (13,4 %) et de la réduction du personnel en raison de la Covid-19 (11,9 %).

Cette augmentation de la proportion des travailleurs a dans une certaine mesure accru la mobilité dans le pays. Les résultats de l'enquête montrent que 13,40 % des ménages ont déclaré avoir eu au moins un membre ayant un emploi au cours du mois d'octobre 2020 (figure 6).

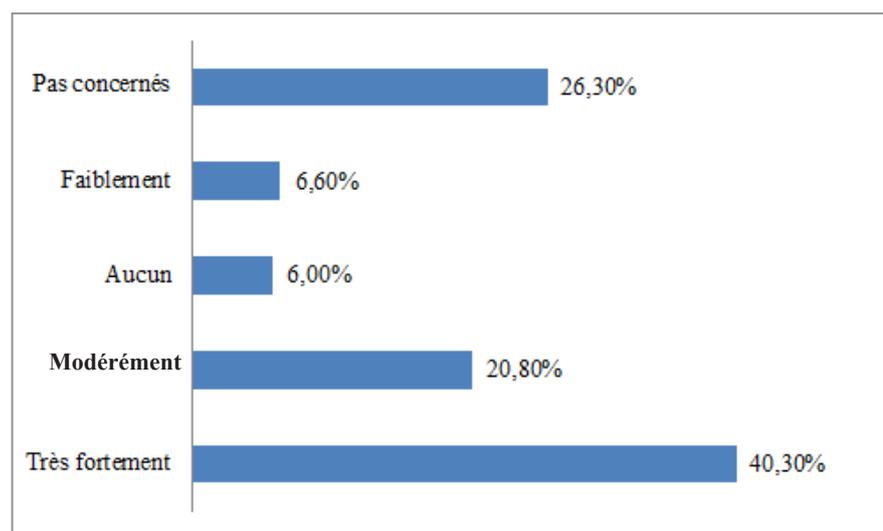


Figure 4 : Proportion des ménages selon l'impact sur la capacité à satisfaire les besoins essentiels en matière d'eau et d'électricité.

Source : INS (nov. 2020), enquête auprès de 1 466 ménages.

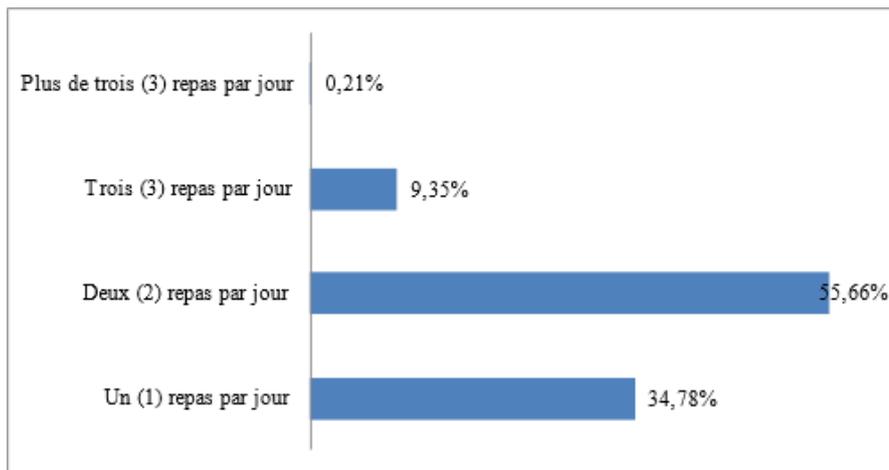


Figure 5 : Proportion des ménages selon le nombre de repas par jour en pourcentage (en %)

Source : INS (oct. 2020), enquête auprès de 1 429 ménages

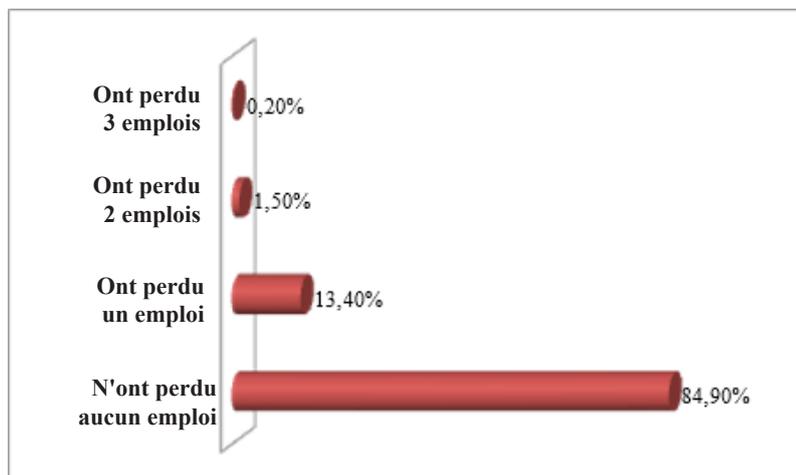


Figure 6 : Proportion des ménages dont les membres ont perdu un emploi à cause de la Covid-19

Source : INS (oct. 2020), enquête auprès de 1 429 ménages

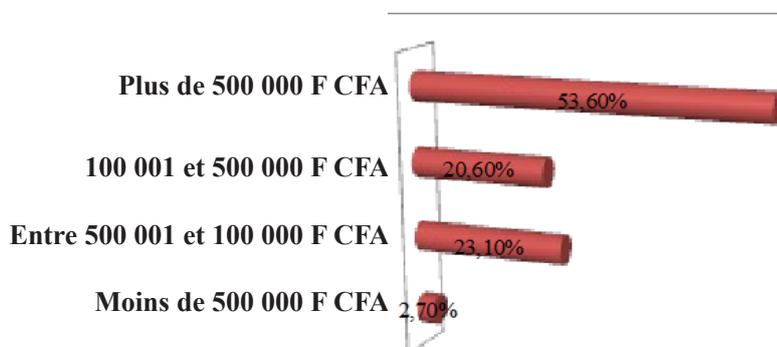


Figure 7 : Proportion des ménages selon le niveau de la perte de revenu due à la Covid-19 au mois de septembre 2020.

Source : INS (oct. 2020), enquête auprès de 1 429 ménages répondants.

Covid-19 et les revenus des ménages

Les résultats de l'enquête montrent que le revenu mensuel de 62,5 % des chefs de ménage a diminué de façon sensible au cours de cette période de Covid-19 au Congo; il est resté stable pour 33,5 % d'entre eux et 4,1 % ont vu leur revenu augmenter.

La moyenne des baisses observées se situe autour de 116 667 francs CFA. Alors que 58,4 % des chefs de ménage déclaraient avoir la capacité d'épargner avant la survenue de la pandémie, ils sont 39,8 % à avoir perdu totalement cette capacité. Pour 27,5 %, elle a baissé et elle est restée la même pour 32,7 % au cours de cette période.

Les ménages ont déclaré avoir enregistré des pertes de revenus durant la période de la pandémie de Covid-19. Parmi eux, plus de la moitié, soit 53,60 % ont enregistré des pertes de revenus de plus de 500 000 francs CFA (figure 7).

Ces pertes de revenus peuvent contribuer à la dégradation de leurs conditions de vie, car elles limitent leur capacité à satisfaire leurs besoins de subsistance.

En août 2020, environ 82 % des ménages ont connu une diminution de leurs revenus, tirés du travail ou d'autres activités génératrices de revenus, par rapport à la période précédant la pandémie.

Pour combler ces pertes de revenus, certains ménages ont espéré de la part des parents et amis, des transferts en espèces ou en nature leur permettant de vivre au quotidien.

On observe une baisse de la proportion des transferts en espèces ou en nature reçus par les ménages à travers le pays.

En effet, seuls 3,29 % de ménages ont reçu des transferts au cours du mois de septembre contre 13,2 % en août.

Leçons à tirer de la pandémie de Covid-19

Une crise a toujours deux volets : menace et opportunité.

La Covid-19 est une menace si l'on s'en tient au nombre de décès très élevé à travers le monde et à la dégradation des conditions de vie des familles.

En même temps, elle est une opportunité, car elle a été le révélateur de cinq crises intervenant à des degrés divers : crise sanitaire ; crise sociale ; crise économique ; crise du numérique ; crise de gouvernance.

Par rapport à chacune de ces crises, la Covid-19 au Congo nous a appris des leçons.

La crise sanitaire

- nécessité d'avoir des structures hospitalières et médicales de bonne qualité à Brazzaville et à Pointe-Noire (ce sont ces deux villes qui concentraient le plus grand nombre de cas confirmés de la Covid-19) ;
- nécessité d'avoir des services de réanimation, avec d'importantes capacités d'accueil en nombre de lits et équipés en matériels médicaux indispensables pour faire face à de nombreux cas ;
- nécessité d'avoir des services d'urgence équipés et des urgentistes formés ;
- nécessité d'avoir du personnel de santé formé, en quantité et en qualité, notamment pour effectuer des prélèvements avec les écouvillons pour les tests PCR, et des techniciens de laboratoire dans le cadre des tests

de dépistage à grande échelle ;

- nécessité d'avoir des stocks importants d'équipements de protection individuelle (EPI) ;
- nécessité d'avoir de l'oxygène disponible dans les hôpitaux généraux, de référence et universitaires ;
- nécessité de disposer d'eau et d'électricité en permanence dans toutes les structures hospitalières et médicales.

La crise sociale

- nécessité de disposer d'eau potable dans tous les quartiers de la République du Congo (sinon comment se laver les mains régulièrement à l'eau et le savon dans de tel cas ?) ;
- nécessité de disposer d'électricité dans tous les quartiers de la République du Congo (beaucoup d'activités ne peuvent se faire sans électricité...) ;
- nécessité d'identifier les nouveaux ménages vulnérables ou démunis créés par le confinement lié à la Covid-19 et de renforcer le projet Lisungi (filets sociaux) ;
- nécessité d'encourager la poursuite de la désinfection des lieux publics, des marchés, des administrations, des établissements d'enseignement, des camps militaires, des garnisons, des lieux de culte, des moyens de transport en commun, etc. (depuis la fin de la pandémie, cette activité de désinfection des lieux publics est arrêtée).

La crise économique

- nécessité de développer une production industrielle nationale pour ne pas dépendre totalement de l'étranger (tel est le cas de toutes les fournitures médicales pour combattre la Covid-19 au Congo) ;

- nécessité d'évaluer les pertes financières des entreprises à la suite du confinement et d'accorder à chacune d'elles une aide financière pour leur redémarrage et pour les encourager à préserver les emplois en période de crise sanitaire (beaucoup d'entreprises ont procédé à des licenciements massifs pendant la Covid-19 pour motif économique).

La crise du numérique

- nécessité de rendre la fibre optique à très haut débit disponible sur le territoire national (cela aidera à faciliter les enseignements à distance dans les trois sous-secteurs du système éducatif, et le télétravail ainsi que les visioconférences en période de crise sanitaire ou non) ;
- nécessité de s'approprier ou de développer des technologies propres au secteur de santé (grâce à la télémédecine, l'impression en 3D, aux applications de suivi de surveillance de la santé et des malades, etc.) ;
- nécessité de la dématérialisation des démarches et procédures administratives dans tous les secteurs : éducation, santé, justice, état civil, etc.

Cela a été nécessaire surtout en période de confinement où il fallait limiter les déplacements inutiles pour réduire la circulation du virus Covid-19.

La crise de la gouvernance

- nécessité d'une bonne communication de crise entre les institutions de la République, mais aussi à l'endroit des populations (éviter les couacs ; éviter une communication gouvernementale en réaction) ;

- nécessité d’avoir des stocks stratégiques et de contrôler régulièrement leur qualité et leur niveau;
- nécessité de renforcer le système de santé et d’améliorer la sécurité alimentaire de la population la plus vulnérable. Il sera également essentiel de diversifier l’économie et de restaurer et de maintenir la viabilité budgétaire ainsi que la soutenabilité de la dette.

Conclusion

Ce travail a montré que les mesures de prévention et de lutte nécessaires pour maîtriser la propagation de la Covid-19, telles que le confinement et les suspensions de certaines activités économiques jugées non essentielles à la survie, ont détérioré les conditions de vie des ménages. Ces mesures ont entraîné une perte de revenu pour les ménages, particulièrement pour certains groupes de la population,

notamment les travailleurs du secteur privé et les indépendants, et ceux qui sont actifs dans la sphère informelle de l’économie. La pandémie a également impacté la capacité des groupes vulnérables à avoir un accès continu aux services et aux biens essentiels, tels que les services de santé, l’éducation et l’alimentation.

Bibliographie

- Baker, S. R., Farrokhnia, R. A., Meyer, S., Pagel, M. et Yannelis, C., 2020, *Revenu, liquidité et réponse de la consommation aux paiements de relance économique de 2020*, Bureau national de la recherche économique.
- Bisong, A., Ahairwe, P. E. et Njoroge, E., 2020, *L’impact du Covid-19 sur les envois de fonds pour le développement en Afrique* (ECDPM Discussion Paper).
- Coibion, O., Gorodnichenko, Y., Weber, M., 2020, *Les marchés du travail pendant la crise du Covid-19 : un aperçu préliminaire*. Bureau national de la recherche économique.

Hartley, D. M., Perencevich, E. N., 2020, “Public health interventions for COVID-19: emerging evidence and implications for an evolving public health crisis”, *Jama*, 323(19), 1908–1909.

INS, 2020, «Enquête sur les effets socio-économiques du coronavirus au Congo (EESC)», *Bulletin mensuel d’analyse des données, volet ménages*, novembre 2020.

INS, 2020, «Enquête sur les effets socio-économiques du coronavirus au Congo (EESC)», *Bulletin mensuel d’analyse des données, volet ménages*, octobre 2020.

Kansiime, M. K., Tambo, J. A., Mugambi, I., Bundi, M., Kara, A. et Owuor, C., 2020, «Implications de la Covid-19 sur les revenus des ménages et la sécurité alimentaire au Kenya et en Ouganda : résultats d’une évaluation rapide», *Développement mondial*, 137, p. 105-199.



BOOK LAUNCH: THE CONCEPT OF HUMAN RIGHT IN AFRICA (SECOND EDITION), ISSA SHIVJI
University of Dar es Salam, Tanzania (7th November 2023)

FROM LEFT TO RIGHT: Isabel Maria Casimiro, Bertha Kibona, Issa Shivji, Samuel Fongwa,
Godwin R. Murunga, Adebayo Olukoshi & Mshai Mwangola